

MARS 2022

Dossier de Presse
HABITAT PARTAGÉ
LANCEMENT DU COLLECTIF
DES « 150 000 EN 2030 »

Un collectif éponyme de l'estimation officielle des besoins !
150 000 personnes en habitat partagé en 2030 : tel est l'objectif à atteindre pour répondre à la demande selon l'estimation faite par le rapport Piveteau-Wolfrom dédié au développement de l'habitat accompagné partagé et inséré (API).

Contact presse :
Agence Frapier & Saab
myra@frapiersaab.com

Communiqué de Presse

Ni domicile classique, ni institution : L'habitat partagé, une solution alternative qui ne demande qu'à être soutenue

De plus en plus de personnes sont désireuses de partager non seulement un logement mais un projet de vie sur mesure.

Les profils sont très différents : personnes isolées, familles fragmentées, personnes âgées dépendantes ou non, personnes vivant avec un handicap... la diversité des demandes est immense mais la demande est la même : accéder à l'habitat partagé.

Une solution alternative à ceux qui ne veulent plus ou ne peuvent plus rester chez eux mais qui ne souhaitent pas non plus rejoindre un établissement médico-social.

Alors que ce type d'habitat est plébiscité par ses habitants et par les élus locaux qui jouent un rôle important dans le dispositif en cédant le foncier nécessaire à la construction, on dénombre moins de 5000 personnes logées en habitat partagé aujourd'hui.

Les pouvoirs publics ont commencé à s'emparer du sujet. Des progrès ont été faits depuis le rapport Piveteau-Wolfrom en 2020 et l'inscription de l'habitat accompagné partagé et inséré (API) dans le cadre de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale en 2021.

Il est envisagé de loger 150 000 personnes en habitat partagé d'ici 2030 : comment atteindre cette ambition nationale, si les ouvertures restent un parcours du combattant et que de nombreux projets pérennes restent ostracisés par un cadre réglementaire confus et opaque ?

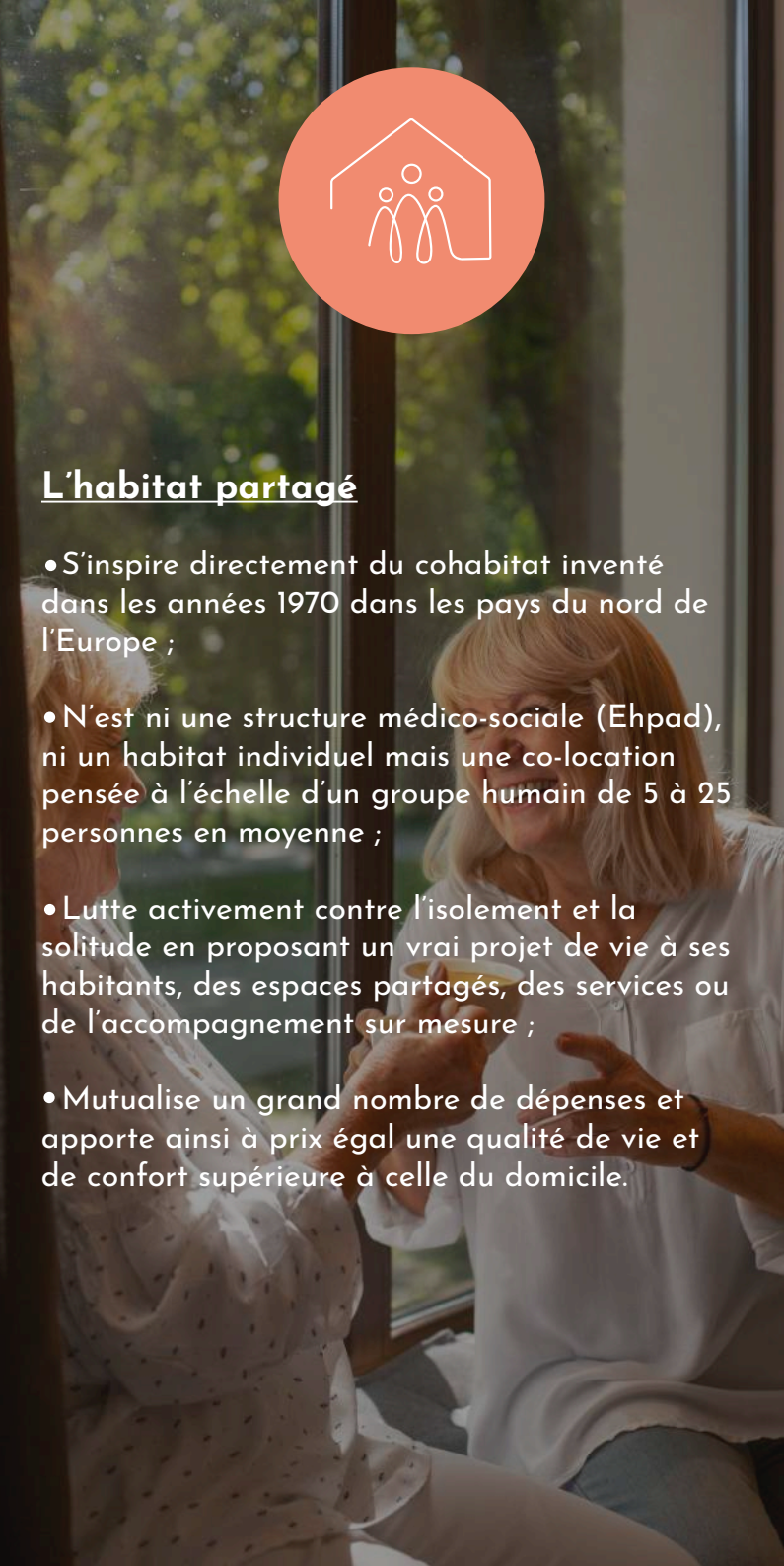
Lancé en mars 2022, « le collectif des 150 000 en 2030 » rassemble des initiatives privées associatives ou commerciales très différentes les unes des autres, animées par la même volonté de voir l'habitat partagé devenir une « 3ème voie » véritablement connue et reconnue.

Une manière d'interpeller le futur Président de la République sur la nécessité d'intégrer cet habitat à la loi dépendance à venir et de lever les freins actuels qui embolisent son développement.



L'habitat partagé

- S'inspire directement du cohabitat inventé dans les années 1970 dans les pays du nord de l'Europe ;
- N'est ni une structure médico-sociale (Ehpad), ni un habitat individuel mais une co-location pensée à l'échelle d'un groupe humain de 5 à 25 personnes en moyenne ;
- Lutte activement contre l'isolement et la solitude en proposant un vrai projet de vie à ses habitants, des espaces partagés, des services ou de l'accompagnement sur mesure ;
- Mutualise un grand nombre de dépenses et apporte ainsi à prix égal une qualité de vie et de confort supérieure à celle du domicile.





Le collectif

Carte interactive des différents lieux



Maisons en projet



Maisons ouvertes

Les médias intéressés par une visite d'habitat partagé sont priés d'en faire à la demande sur

myra@frapiersaab.com

Membres :

[Les Pénates](#)

[Epic Coliving](#)

[La Maison de la Diversité](#)

[Villa Nouvelle](#)

[La Maison de Blandine](#)

[Vitalliance](#)

[Ages & Vie](#)

[Watt Home](#)

[Auxilife](#)

[Domani](#)

[Cosima \(ex Colivio\)](#)

[Monsenior](#)

Aspirations

1. **Simplification** de la réglementation, des procédures, des circuits.
2. **Équité** de traitement : géographique, catégorielle, etc.
3. **Transparence** dans les procédures, le fonctionnement, l'organisation.
4. **Reconnaissance** de son existence dans sa diversité.

Atouts

Un réseau qui a les capacités à financer plusieurs milliers de nouveaux projets d'ici 2030.

Des acteurs sachant assurer le lien entre les différents décisionnaires (collectivités locales, administrations, bailleurs, promoteurs) et exercer des compétences variées : gestion du projet immobilier, de la vie commune, intervenants médico-sociaux. Avoir une capacité de financement dès l'amorce du projet.v

Chiffres Clés



6 M de plus de 75 ans en France en 2020

2.75 M de personnes vivant avec un handicap (source CNSA 2021)

2 M de seniors isolés en 2022

Un habitat ouvert à tous

et bien adapté aux personnes ayant envie ou besoin d'être accompagnées dans leur quotidien:



-20% de dépenses courantes par rapport à un logement classique (Source Parasote 2011)

Un habitat économe



30 000

emplois pourraient être créés en 2030 (moyenne de 3 soignants par maison)

Un habitat créateur d'emplois



97 %

de locataires satisfaits ou très satisfaits (sources enquête Habitat Senior Services® en 2015)

Un logement qui rend heureux



3 ans

Temps moyen pour construire un projet de 8 places (vs 5 ans en moyenne pour la construction d'un Ehpad)

Un habitat rapidement opérationnel

